Epreuves par équipes

CHAMPIONNAT DEP TE MESS 2024
PRE-REGION POULE UNIQUE

Rencontre : 4 simples et 1 double à 1 point

SIMPLE en format 2 : 2 sets à 6 jeux et 3ème set en Super Jeu décisif en 10 points avec 2 points d'écart
DOUBLE en format 4 : 2 sets à 6 jeux, point décisif et 3ème set en Super Jeu décisif en 10 points avec 2 points d'écart

E 2024 53 L0 0370 001 – CHAMPIONNAT DEP TE MESS 2024	
Pré-régional –Journée 1 - 24/09/2023	
53 37 9516 UCIAL 1 *	/ 53 37 9466 SECTION AS CNAV ASLOS 1
53 37 0058 GAZELEC TOURS 1 *	/ 53 37 0065 ASPM. TOURS 1
53 37 9503 ACS SOPRA TOURS 1 *	/ 53 37 0061 AS. RIPAULT 1
Journée 2 - 08/10/2023	
53 37 9466 SECTION AS CNAV ASLOS 1 *	/ 53 37 0058 GAZELEC TOURS 1
53 37 0061 AS. RIPAULT 1 *	/ 53 37 9516 UCIAL 1
53 37 0065 ASPM. TOURS 1 *	/ 53 37 9503 ACS SOPRA TOURS 1
Journée 3 - 22/10/2023	
53 37 9516 UCIAL 1 *	/ 53 37 0065 ASPM. TOURS 1
53 37 9503 ACS SOPRA TOURS 1 *	/ 53 37 0058 GAZELEC TOURS 1
53 37 9466 SECTION AS CNAV ASLOS 1 *	/ 53 37 0061 AS. RIPAULT 1
Journée 4 - 12/11/2023	
53 37 0065 ASPM. TOURS 1 *	/ 53 37 0061 AS. RIPAULT 1
53 37 9503 ACS SOPRA TOURS 1 *	/ 53 37 9466 SECTION AS CNAV ASLOS 1
53 37 0058 GAZELEC TOURS 1 *	/ 53 37 9516 UCIAL 1
Journée 5 - 03/12/2023	
53 37 9516 UCIAL 1 *	/ 53 37 9503 ACS SOPRA TOURS 1
53 37 9466 SECTION AS CNAV ASLOS 1 *	/ 53 37 0065 ASPM. TOURS 1
53 37 0061 AS. RIPAULT 1 *	/ 53 37 0058 GAZELEC TOURS 1

Si les 2 capitaines sont d'accord, une demande de report peut être faite avec l'accord du responsable de la division.

Responsable : Nathalie REMY **Téléphone : 06 22 12 10 46** **e-mail : natphae@gmail.com**

Sans information préalable au responsable, il sera mis un forfait en fin de championnat, à l'équipe recevant.

Le championnat TE se joue désormais avec les classements réactualisés tous les mois par la FFT.
Le capitaine devra s'assurer du classement des joueurs pour définir l'ordre des matchs avant chaque rencontre

Le joueur doit prendre sa licence 2024 au plus tard la veille de son 1er match

PRE-REGIONAL poule unique

1 –53 37 9516 - UCIAL 1- TANOUS Stéphane Tel Port. 0682025859 / tan37600@gmail.com

2 –53 37 9503 - ACS SOPRA TOURS 1 - LEUSAY Saysana Tel. Port. 0662006025 / sleusay@yahoo.fr

3 –53 37 9466 - SECTION AS CNAV ASLOS 1 - RICAUD Stéphane Tel. Port. 0689151400 / ricaud_steph@yahoo.fr

4 –53 37 0065 - ASPM. TOURS 1 – DETRUIT Renaud Tel. Port. 0676784340 / renaud.detruit@gmail.com

5 –53 37 0061 - AS. RIPAULT 1 - LADAME William Tel. Port. 0662166475 / william.ladame@gmail.com

6 –53 37 0058 - GAZELEC TOURS 1 - FERNANDEZ Philippe Tel. Port. 0681192365 / philippe.fernandez21@gmail.com

Règlement Sportif

Décompte des points : 3 pour une victoire ; 2 pour un match nul ; 1 pour une défaite ; -1 pour une disqualification ; - 2 pour un forfait
Double : il se déroule avec application du point décisif à 40A et le 3ème set éventuel se joue en super jeu décisif en 10 points avec 2 points d'écart.

Pour le Super Jeu Décisif dans Ten'up, saisir le nombre de points exacts (ex 10 / 8) pour le 3ème set (format court)

La feuille de match doit être lisible surtout au niveau des scores de matchs, très important pour le classement.
L'équipe qui reçoit doit rentrer les résultats de la feuille de match dans Ten'Up .

Aucune correction ne sera possible après chaque sortie du classement intermédiaire.

Pour tous problèmes de saisie, contacter le/la responsable de la division

Le championnat TE se joue désormais avec les classements réactualisés tous les mois par la FFT.
Le capitaine devra s'assurer du classement des joueurs pour définir l'ordre des matchs

Seuls les joueurs et joueuses qualifiés(es) TE peuvent participer au championnat.

Si vous avez des nouveaux inscrits(es), vous devez transmettre par mail leur nom et n° de licence à Nathalie REMY ainsi qu'au secrétariat du comité.

Les joueurs(ses) HC ne peuvent pas jouer, tant que leur licence 2024 n'est pas validée « compétition » par leur club FFT.

Si un ancien licencié reprend une licence après 3 ans d'inactivité, le classement 2024 attribué sera Non Déterminé (ND). Pour être qualifié en championnat, il devra faire une demande de reclassement auprès de :

Mr Pascal Guibert e-mail : pascal.guibert@cdtennis37.fr

Il faut attendre le reclassement pour le faire jouer en équipe.
Dès que la validation est faite, il faudra avertir Nathalie REMY et le secrétariat du CD37, afin de mettre à jour la liste des joueurs dans Gestion Sportive.

Dans tous les cas, le joueur doit être en possession de sa licence 2024 avant son 1er match.
Un joueur qui joue sans sa licence 2024 disqualifierait son équipe sur les journées qu'il a jouées.